

<https://barentin.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article349>



Les pièces pour l'harmonisation au collège

- Gestion de l'école - De l'école au collège -

Date de mise en ligne : mardi 1er septembre 2015

Copyright © Circonscription de Barentin - Tous droits réservés

Les pièces pour l'harmonisation au collège

Afin de constituer le dossier d'entrée en 6ème vous réunirez les documents suivants :

- **la fiche de synthèse** (harmonisée au sein du BEF Barentin Rouen Droite) qui permet d'apporter un regard rapide sur la situation de chaque élève. Le cas échéant, cette fiche sera complétée au verso avec les indications concernant le PPRE mis en place en CM2 et son suivi envisagé en 6ème.

- **d'éventuels documents complémentaires** relatifs aux dispositifs d'aides (PPRE, PAI, PIS, suivi RASED,...).

– une copie des **résultats** obtenus lors des **évaluations nationales**

– une copie des **attestations du palier 2 du socle commun** de connaissances et de compétences (cf une version condensée proposée en pièce jointe)

– une copie **des certifications APER** (Attestation de Première Education à la Route) et **APS** (Apprendre à Porter Secours)